



CONSEIL MUNICIPAL
COMPTE-RENDU
Séance du 03 Novembre 2017

153 Rue Charles Nodier
39570 QUINTIGNY
Tél : 03.84.85.06.98

Mail : mairie.quintigny@orange.fr

Présents :

Mmes Lydia LINARES, Marie-France NICOLAS, Monique CLAVIER, Nathalie FORTIN,
Mrs Yves MOINE, Eric MOUREZ, Frédéric LAMY, Fabrice HENRY, Jean Paul MARTIN,
Marc LOUREAU, et Alban GENOUD.

Absents excusés :

Secrétaire de séance:

Il a été procédé, conformément à l'article L2121-15 CGCT, à l'élection d'un secrétaire de séance au sein du Conseil Municipal. Mme Nathalie FORTIN, ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir cette fonction.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

Mr le Maire demande la possibilité d'ajouter un point à l'ordre du jour :

« Droit de préemption »

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

-

APPROBATION :

Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du conseil en date du 06 octobre 2017.

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

POINT SUR LES DECISIONS DES PRECEDENTS CONSEILS MUNICIPAUX :

- Pas d'avancement sur le dossier en cours du PLU depuis le dernier conseil municipal.
- Nous rencontrons quelques soucis d'urbanisation, un permis de construire vient d'être refusé. Concernant les extensions de maison, tout doit être accolé sous peine de refus en attendant le nouveau PLU.
- Le défibrillateur vient d'être remis en marche pour un montant total de 897.00 €. Il se situe désormais à l'entrée de la salle de convivialité. Une révision est à programmer tous les 2 ans.

BLOC DE SECURITE DEFECTUEUX :

Les boitiers de sécurité de la salle de convivialité viennent d'être contrôlés, or il se trouve que 3 sur les 5 en place sont défectueux ; ils seront prochainement changés pour un montant total de 418,80 € TTC.

DROIT DE PREEMPTION :

La commune de Quintigny décide de ne préempter pour la vente de la maison qui se situe au n°128, rue d'Amont, la maison sera ainsi vendue à MR SEFER.

ASSURANCE COMMUNE :

Le contrat vient d'être renégocié pour un gain de 250.00 € par rapport à l'an dernier.

VALIDATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES :

Pour Quintigny, rien ne change. La commune retouche 11 315.00 € versés par la Communauté de Communes Bresse Haute Seille.

En revanche, de nouvelles zones artisanales sont à intégrer (Commenailles, Sellières,..).

VOTE : Pour 11 – Contre 0 – Abstention 0

ONF :

La commune de Quintigny vend un lot de frênes dans la coupe 33 (lieu-dit: aux creux).

Réservé aux habitants de la commune. Faire une offre dans une enveloppe à déposer en mairie avant le 24 novembre 2017 inclus.

Le lot sera accordé au mieux disant.

Pour la vente de bois qui a eu lieu dernièrement, le 1er appel d'offre a été refusé à 2 700.00 €, en revanche, le 2ème a été conclu pour la somme de 3 010.00 € avec la société BREGAND BOIS.

La Coupe n°27 : a été vendue à Mr Suillot et Mr Arnal pour du bois de chauffage en 2016. Reste maintenant à vendre les grumes.

Affouage 2017-2018 : Décision de couper cette année la parcelle n°31. Le prix du feu de bois sera de 60.00 €.

REGIE SALLE DE CONVIVIALITE – BOIS – ALAMBIC :

La trésorerie de Bletterans ne veut plus qu'à l'avenir, les communes emmènent les chèques et les espèces mis sous enveloppes et les déposent dans la boîte aux lettres de la trésorerie quand cette dernière est fermée.

Par conséquent, la Mairie de Quintigny va créer prochainement une régie afin de permettre aux habitants de la commune de pouvoir toujours régler les sommes dûes en mairie plutôt que de se rendre personnellement à la trésorerie de Bletterans.

COMPTE-RENDUS DIVERSES REUNIONS :

SIABS : Une réunion a eu lieu dernièrement et à cette occasion, les Communes membres se sont aperçues que Mme Treffot, perceptrice de Bletterans, prenait des initiatives personnelles, concernant le paiement de la redevance dûe par la Commune d'Arlay, sans en référer à Mme Bauduin, Maire d'Arlay. De ce fait, Le Président du Syndicat a pris contact avec son avocat afin de connaître la marche à suivre dans ce dossier toujours très complexe.

QUESTIONS DIVERSES :

- Un grand merci aux bénévoles pour la corvée qui a eu lieu dernièrement.
- Un grand merci à la Commission Fleurissement qui a enlevé toutes les fleurs.
- Noël : les cadeaux ont été achetés.
- Gendarmerie de Bletterans : Départ du major qui sera remplacé par Mr Christophe GASNE.
- Repas du 02 décembre 2017 : le menu est établi.
- Cimetière : les pierres tombales en béton qui ont été retirées en 2015 sont toujours stockées à la carrière en Paradis. Une demande va être faite à l'entreprise FAMY afin de savoir si elle accepte de les retirer pour les broyer à la décharge sur la route de l'Etoile.
- Mr Arnal entrepose une bétonnière chez lui depuis quelques années. Il demande, si une autre personne ayant participé à l'achat de cette dernière, serait volontaire pour la garder à son tour, à son domicile.
- La cérémonie du 11 novembre 2017 aura lieu :
 - Quintigny : 10h15
 - Saint-Didier : 11h00
 - L'Etoile : 11h45
- Le 2^{ème} panneau « Attention enfants » destiné à la rue du Champ-au-Loup va bientôt arrivé.
- Mr Rivet, domicilié Chemin du Paradis quitte Quintigny.

La séance est levée à 23h06

Vu pour être affiché le 08 novembre 2017, conformément aux prescriptions de l'article L 2121-25 du Code général des Collectivités territoriales.

A Quintigny, le 08 novembre 2017

Sceau de la mairie



La secrétaire de séance
Nathalie FORTIN

Le Maire,
Yves MOINE